

**2019-2020****Admission en 5<sup>e</sup> secondaire****RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR  
LES COURS OBLIGATOIRES ET LES COURS À OPTION****Cours obligatoires****1. Anglais langue seconde**

Nous regroupons les élèves en trois niveaux selon leur compétence en anglais, en nous basant sur les résultats d'un test de classement et d'une courte entrevue. Les objectifs, le programme, la méthodologie, les livres et les exigences sont adaptés à chaque niveau.

**2. Arts plastiques visuels**

Le contenu du programme permet un arrimage pour les élèves ayant déjà étudié d'autres domaines des arts, du programme de la formation générale des jeunes (arts dramatiques, danse ou musique).

**3. Éducation physique et à la santé et activités sportives**

Approfondissement des techniques et des tactiques de jeu par le biais de différents sports individuels ou collectifs, et du développement d'un esprit sportif.

**4. Éthique et culture religieuse**

Dans ce cours, les élèves sont amenés à réfléchir sur des questions éthiques, soit à analyser une situation d'un point de vue éthique, à examiner une diversité de repères d'ordre culturel, moral, religieux, scientifique ou social, ou à évaluer des options ou des actions possibles. Ils sont aussi appelés à manifester une compréhension du phénomène religieux, soit à analyser des expressions du religieux, à établir des liens entre des expressions du religieux et l'environnement social et culturel ou à examiner une diversité de façons de penser, d'être et d'agir. Enfin, ils sont amenés à développer les aptitudes et les pratiques favorisant le dialogue.

**5. Français langue d'enseignement**

Dans ce cours, les élèves poursuivent les objectifs généraux du cours de français à l'aide d'une initiation au monde littéraire et à la linguistique. L'objectif principal est de donner une méthode rigoureuse d'analyse de textes et d'œuvres littéraires tout en favorisant l'expression personnelle.

Un cours de méthodologie est intégré au cours de français

Conseils pratiques pour la planification de la semaine et de la journée, sur la façon d'étudier, de prendre des notes, etc. Présentation d'un travail écrit (version électronique) selon des règles méthodologiques très précises.

#### 6. Mathématiques, séquence sciences naturelles

La réussite des 6 unités du cours de 4<sup>e</sup> secondaire soit dans le cheminement Sciences naturelles (SN) ou encore dans le cheminement Technico-sciences (TS) est un préalable à ce cours de 5<sup>e</sup> secondaire. Les élèves ayant suivi le cours du cheminement TS auront à faire, au cours de l'année, des heures de mise à niveau personnelle, préparée par l'équipe d'enseignants du Collège.

#### 7. Monde contemporain

Ce cours devrait amener les élèves à interpréter des problèmes du monde contemporain et à prendre position sur des enjeux contemporains à partir de thèmes tels que l'environnement, la population, le pouvoir, la richesse, les tensions et les conflits.

### **Cours à option**

#### 1. Option Sciences

##### ❖ Physique

Le programme comprend :

1. Optique géométrique : les principaux phénomènes lumineux, réflexion, réfraction, dispersion, l'étude des miroirs et des lentilles avec leurs applications.
2. Mécanique de Newton : la cinématique avec les divers types de mouvement, la dynamique expliquant les causes de ces mouvements et les concepts d'énergie et de travail.

Préalable pour s'inscrire au cours de physique en 5<sup>e</sup> secondaire :

La réussite de 8 unités de science de 4<sup>e</sup> secondaire du parcours de formation générale; (science et technologie, science et technologie de l'environnement).

N.B. : Les candidatures d'élèves provenant du parcours de formation générale appliquée pourront être considérées.

##### ❖ Chimie

Le programme comprend 4 modules :

1. Les gaz
2. L'énergie chimique aspect énergétique des transformations
3. La vitesse de réaction
4. L'équilibre chimique

Préalable pour s'inscrire au cours de chimie en 5<sup>e</sup> secondaire :

La réussite de 8 unités de Science de 4<sup>e</sup> secondaire du parcours de formation générale ; (science et technologie, science et technologie de l'environnement).

N.B. : Les candidatures d'élèves provenant du parcours de formation générale appliquée pourront être considérées.

## 2. Option Histoire

### ❖ Histoire – Europe moderne

#### Le XVI<sup>e</sup> siècle

Les grandes découvertes ; les empires coloniaux, la notion de chrétienté ; les guerres d'Italie ; la Renaissance ; la Réforme religieuse: Luther, Calvin ; la Contre-Réforme et la rupture de l'unité chrétienne ; l'Espagne de Philippe II ; l'Angleterre d'Élisabeth 1<sup>re</sup> et la naissance de l'anglicanisme ; les guerres de religion en France.

#### Le XVII<sup>e</sup> siècle

La France sous Louis XIII et Richelieu ; Mazarin et la Fronde ; la révolution anglaise et la république de Cromwell ; l'émergence des Provinces-Unies ; l'Europe centrale au temps de la Guerre de Trente Ans ; la fin de la prépondérance espagnole et l'établissement de la prépondérance française ; la France de Louis XIV ; l'Angleterre de la Restauration et la seconde révolution anglaise ; les guerres européennes au XVII<sup>e</sup> siècle.

#### Le XVIII<sup>e</sup> siècle

L'Angleterre et les débuts de la révolution industrielle ; la France de Louis XV ; l'Europe française ; les conflits européens et coloniaux au XVIII<sup>e</sup> siècle, les mutations sociales et la révolution intellectuelle ; les Lumières ; le despotisme éclairé ; l'Angleterre de George III et la naissance des États-Unis ; le règne de Louis XVI, la Révolution française ; l'empire napoléonien ; le Congrès de Vienne (1815).

### ❖ Histoire du 20<sup>e</sup> siècle

Le monde au début du vingtième siècle ; La Première Guerre mondiale ; La Conférence de la Paix ; La Révolution russe ; La montée du fascisme, Mussolini et Hitler ; La crise économique de 1929 ; Les relations internationales de 1919 à 1939 ; La Seconde Guerre mondiale ; La Guerre froide et la coexistence pacifique ; La décolonisation de l'après-guerre ; Les révolutions: démographique, agricole et industrielle ; Le libéralisme et le marxisme.

**2019-2020**

## **Admission en 5<sup>e</sup> secondaire Choix des cours à option**

Dans le contexte du choix des cours à option, nous valorisons la formation générale, la polyvalence des connaissances, l'ouverture d'esprit, la culture, bref, une approche qui donne de l'importance à chaque matière.

À travers notre expérience d'accompagnement, nous avons constaté que plusieurs élèves se dirigeaient vers les sciences (option chimie – physique) sans vraiment savoir pourquoi. D'autres ne choisissaient pas les sciences en croyant que l'option histoire (Europe moderne et Vingtième siècle) exigeait beaucoup moins de travail, ce qui est faux. La motivation demeure toujours le meilleur guide pour le choix des cours à option.

Avant de choisir, il est bon que l'élève consulte des personnes qui le connaissent bien au regard de son choix d'option.

### Remarques

1. L'élève choisit une combinaison de deux (2) cours à option parmi les combinaisons offertes.

Un élève inscrit dans le programme général doit choisir une des options suivantes :

- Histoire (cours : Histoire Europe moderne – histoire 20<sup>e</sup> siècle)
- Sciences (cours : Chimie – physique)

2. Le choix est accepté ou refusé par la Direction des services éducatifs, compte tenu des préalables et du rendement scolaire de l'élève. Il doit présenter une moyenne de 75% ou plus aux notes du bulletin de l'établissement en science et technologie, science et technologie de l'environnement ainsi qu'en mathématique (SN ou TS) de 4<sup>e</sup> secondaire à la 2<sup>e</sup> et à la 3<sup>e</sup> étape du bulletin de l'école pour accéder à l'option Science (combinaison des cours de chimie et physique).

Une fois inscrit(e) et de préférence avant le début de l'année scolaire, l'élève qui désire changer son choix doit le faire par écrit en expliquant les raisons de sa demande et en faisant signer cette demande par ses parents. **Un changement est possible en fonction des places disponibles.** Une fois l'année scolaire commencée, seule une raison sérieuse, jugée telle par la Direction des services éducatifs, pourra justifier un changement d'option ; **aucun changement d'option ne peut se faire après le 30 septembre.**